



LIBRE PENSÉE FÉDÉRATION DES HAUTES-PYRÉNÉES

Permanences les premiers mercredis de chaque mois à partir de 15h00
Centre Louis Pergaud, 47 bis rue Abbé Torné, 65000 Tarbes

- Communiqué de presse -

Laïcité et émotions cléricales

La fédération des Hautes-Pyrénées de la Libre Pensée a engagé deux recours(*) contre l'attribution de financements publics à l'événement touristique « *Lourdes 2018 - 160 ans d'émotions* ».

Il paraît difficile en effet de soutenir que, au regard du titre/slogan proposé par la municipalité de Lourdes, l'événement réponde à un intérêt général autorisant un financement public.

La durée de 160 ans qui constitue une partie du slogan/titre de l'événement renvoi à l'année des soi-disant « *Apparitions* » constitutives du culte marial à Lourdes, culte organisé depuis par une association aux activités culturelles.

Dans un régime constitutionnel de Séparation des Églises et de l'État, l'aide indirecte ainsi accordée à un groupement religieux s'apparente à une subvention en faveur d'un culte déterminé, contrevenant à l'article 2 de la loi du 9 décembre 1905 « *La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. (...)* ».

Il n'est pas acceptable que la Municipalité de Lourdes et le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées veuillent faire admettre à l'opinion publique que le miracle est un phénomène qui, en tant que tel, peut - et doit - être constitué en activité économique faisant partie du néo concept de « *tourisme cultuel* ».

Bernard Valéro

Président de la fédération de la LP65

() Recours en vue de l'annulation de la délibération du conseil municipal de Lourdes du 10 novembre 2017 n°2.3 actant la création d'un événement touristique « Lourdes 2018 – 160 ans d'émotions », et recours en vue de l'annulation de l'attribution d'une aide à la Commune de Lourdes pour l'opération « création d'un événement touristique Lourdes 2018 – 160 ans d'émotions » dans le cadre de la programmation de la 2nde session de l'appel à projets 2017 « Pôles touristiques des Hautes-Pyrénées », délibération n°13 de l'Assemblée du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées du 24 novembre 2017*

Contact Presse : 05.62.93.91.30 ou 06.30.36.75.15 / libre.pensee65@gmail.com

Adresse postale : Bernard VALÉRO - Résidence Bel Air-Esc 19 - 20 rue Henri RolTanguy - 65000 Tarbes